

# Discours de Madame Florence Nater, conseillère d'État

## Lors de la remise du prix interculturel « Salut l'étranger »

### Le 14.12.2023

*Seules les paroles prononcées font foi*

---

Mesdames et Messieurs, Chers-ères ami-e-s,

Il y a des événements qui deviennent des traditions, qui se répètent chaque année et qui assurément nous manqueraient s'ils n'avaient pas lieu : la remise du prix interculturel neuchâtelois *Salut l'Étranger* en fait partie.

Je suis donc très heureuse que nous soyons aujourd'hui réunis pour remettre le 29<sup>e</sup> Prix *Salut l'Étranger*. Les prix, devrais-je dire, puisque cette année 3 prix sont remis. 3 prix pour 3 femmes d'exception qui œuvrent et ont œuvré en faveur du dialogue interculturel et du vivre ensemble dans notre canton.

Elles vous ont été présentées avec cœur par Brigitte Leitenberg et je me contenterai, Mesdames Nancy Escobar, Brigitte Lembwadio-Kanyama et Rose Lièvre Assamoi, de vous dire ceci : j'ai été sincèrement émue en lisant les détails de vos parcours respectifs dans les dossiers qui m'ont été remis dans le cadre de ce prix. Et encore, ce n'étaient que des mots couchés sur le papier, sans toutes les couleurs, les douleurs et les bonheurs qui sont ceux de vos vies en vrai. Mesdames, au nom du Conseil d'Etat neuchâtelois, c'est avec le plus grand respect pour votre courage, votre résilience et votre force, que vous exprimez chacune à votre manière, que vous êtes honorées aujourd'hui de ce Prix *Salut l'Étranger*.

Nous savons bien que la langue française traite différemment les hommes et les femmes. Comme cette année notre Prix *Salut l'Étranger* récompense 3 femmes, j'ai dans un premier temps pensé qu'il fallait qu'on le rebaptise : Prix *Salut l'Étrangère*. Mais cela sonne faux, sonne mal, vous ne trouvez pas ?

Cela m'a fait apparaître combien l'intitulé de ce prix – auquel on s'est pourtant habitué - était en fait réducteur des parcours que nous cherchons à honorer. Réducteur à une identité qui s'accrocherait à des personnes, malgré les années et l'engagement sans limites dans notre canton. Étranger ou étrangère, c'est une étiquette dont on ne se sépare donc jamais ?

Rose Lièvre Asamoi, vous qui recevez aujourd'hui pour la seconde fois ce prix, vous dénonciez cela récemment dans un entretien donné dans le cadre des 30 ans de la politique d'intégration neuchâteloise. Je vous cite : « Les discriminations sont une réalité et elles ont un impact sur le bien être des personnes qui les subissent. Mais ce qui atteint profondément la dignité humaine, c'est le profilage racial qui ne doit plus être une réalité dans un pays de droit tel que le nôtre ».

Cette édition 2023 du prix interculturel neuchâtelois s'inscrit dans le cadre des 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'Europe sortait de la Seconde Guerre mondiale après plus de 60 millions de morts. Aujourd'hui les conflits sont à nouveau présents sur sol européen. Je pense évidemment à l'Ukraine.

L'Europe avait alors vécu les pires atrocités, avec 6 millions de Juifs et autres minorités exécutés par le régime nazi, et on ne voulait « plus jamais ça ». Aujourd'hui, les populations civiles vivent l'horreur et l'inhumanité au quotidien dans certaines régions du Proche-Orient.

Aujourd'hui encore, les réactions autour de l'événement de l'école de Cortaillod nous montrent que l'équilibre est bien fragile entre la gestion des peurs et des menaces d'un côté ET le respect des droits humains des personnes qui demandent protection de l'autre. Après cet événement, aussi inquiétant puisse-t-il être, il n'a pas fallu attendre longtemps pour que des voix s'étonnent que le centre fédéral d'asile de Boudry ne soit pas fermé à double tour.

Est-ce à dire que la Déclaration universelle ne sert à rien et que nous devons malheureusement poser un constat d'échecs ? NON !

Notamment parce que les violations graves des droits de l'homme ne bénéficient plus de l'impunité, grâce aux travaux de tribunaux spéciaux et de la Cour pénale internationale.

Notamment parce que cette Déclaration nous donne une base solide pour défendre les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Une défense qui reste un combat. Brigitte Lembwadio-Kanyama, dans un article en marge du festival Black Helvetia, vous dénonciez récemment la tiédeur du politique sur ce sujet : « On se sent très soutenues par les responsables politiques pour la prévention. Mais quand il s'agit d'actions concrètes qui changent le quotidien, il n'y a plus personne, à gauche comme à droite. ». Effectivement, nous avons besoin d'engagements concrets, d'actions décisives pour que ces concepts se traduisent dans la réalité de notre canton et de notre pays. Les droits humains ne sont jamais acquis et leur protection doit être constamment réactualisée et réaffirmée, traduite dans les faits.

Avant de conclure, j'aimerais remercier en particulier le Musée d'histoire naturelle qui nous accueille aujourd'hui, ainsi que mes collègues du service de la cohésion multiculturelle pour l'organisation de ce prix. Le Conseil d'Etat l'a institué en 1995, mais il ne vit depuis que parce qu'une équipe s'engage pour le faire exister année après année. Merci et bravo à vous ! Je remercie également les membres du jury - Grégory Jaquet, Mireille Tissot-Daguette, Premawathi Consalvey, Christian Mermet – et leur présidente Brigitte Leitenberg, nouvellement à la tête de la CICM.

J'aimerais terminer avec vos mots, Nancy Escobar, qui figurent dans votre dossier de soutien à ce prix : « Je respire ici ». À mes yeux, cela résume tout le combat pour les droits humains : permettre à chacune et à chacun de vivre en paix, en liberté et en respect. L'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme proclame que : « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. »

La respiration est une fonction physiologique indispensable à la vie ; les droits humains sont une base indispensable au vivre ensemble.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Florence Nater

14.12.2023